

Sécurité des génératrices

Les fils tombés, les défaillances des compagnies électriques, les chutes de neige abondantes ou les tempêtes estivales peuvent causer des pannes d'électricité. Les génératrices portables sont une solution temporaire pour alimenter les appareils électriques. Il est important de savoir que les génératrices portables génèrent du monoxyde de carbone (CO), un gaz toxique et mortel. Suivez ces conseils pour prévenir l'exposition au CO :

- Utilisez les génératrices portables dehors, dans un espace bien aéré situé à 20 pieds (7 mètres) ou plus de toute porte, fenêtre ou trappe de ventilation. Mesurez la distance de 20 pieds (7 mètres) entre la génératrice et le bâtiment.
- N'utilisez jamais une génératrice dans un garage attendant, même si la porte est ouverte.
- Installez les génératrices de manière à ce que le gaz d'échappement ne puisse pas s'infiltrer dans la maison par les fenêtres, les portes ou d'autres ouvertures du bâtiment. Le gaz d'échappement doit s'éloigner du bâtiment.
- Assurez-vous d'installer des détecteurs de monoxyde de carbone (CO) dans votre maison. Suivez les directives du fabricant pour connaître le positionnement et la hauteur d'installation appropriés.
- Éteignez la génératrice et laissez-la refroidir avant de refaire le plein de combustible. N'ajoutez jamais de combustible pendant que la génératrice est chaude.



- Entreposez le combustible dans un contenant conçu à cet effet et identifié correctement. Entreposez les contenants hors des espaces habités.

Rappel :

Lorsque vous branchez les appareils, assurez-vous qu'ils sont branchés directement à la génératrice ou utilisez une rallonge robuste pour usage extérieur. Vérifiez que les rallonges ne présentent pas d'entailles ou de déchirures et que la fiche à trois broches, particulièrement pour la mise à la terre.

Si vous devez brancher la génératrice au câblage de la maison pour alimenter les appareils électriques, demandez à un électricien qualifié d'installer un commutateur de transfert du calibre approprié, conformément au Code national de l'électricité (CNE) et à tous les codes provinciaux et locaux qui s'appliquent.

FAIT

- ! Le gaz d'échappement d'une génératrice portable est toxique et mortel. Ne vous tenez pas du côté où sort le gaz d'échappement. Si vous arrivez à sentir le gaz d'échappement, c'est que vous le respirez.



**VOTRE SOURCE
D'INFORMATIONS DE SÉCURITÉ**

Division de l'éducation publique du NFPA
1 Batterymarch Park, Quincy, MA 02169